Document generated on 07/04/2025 1:41 p.m.

Documentation et bibliothèques

DOCUMENTATION BIBLIOTHÈQUES

Voyager sur les ailes de l'ASTED!

William Curran

Volume 41, Number 1, January–March 1995

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1033346ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1033346ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Curran, W. (1995). Voyager sur les ailes de l'ASTED! *Documentation et bibliothèques*, *41*(1), 3–4. https://doi.org/10.7202/1033346ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Voyager sur les ailes de l'ASTED!

William Curran
Président
ASTED

Le développement et l'accessibilité à l'autoroute électronique suscitent certes beaucoup d'intérêt pour les spécialistes québécois de l'information et de la documentation comme en témoigne leur importante participation aux ateliers, sur les technologies des réseaux informatiques, des deux derniers congrès de l'ASTED.

On sait que le concept même de l'autoroute de l'information demeure flou et incertain quant aux moyens de transmission des informations à privilégier. Mais on constate un engouement certain des membres de notre profession, particulièrement ceux oeuvrant dans les bibliothèques universitaires, les centres de documentation d'entreprises, les bibliothèques de recherche ou travaillant à titre de consultant, à l'égard des nouvelles technologies et une utilisation grandissante de l'Internet, bretelle d'accès à cette autoroute. On attribue aux réseaux informatiques de nombreux bénéfices dont la rapidité des échanges d'information, la diversification des modes d'accès aux ressources documentaires, la concertation et la rationalisation des ressources, la baisse de certains coûts de fonctionnement, l'augmentation de la productivité, la simplification des tâches, l'abolition des frontières et l'élargissement des communications, également le partage des ressources, des champs de compétence et des connaissances professionnelles ainsi que la bonification des produits et services documentaires comme la référence et la dissémination de l'information auprès de nouvelles clientèles.

Cependant l'autoroute électronique soulève tout autant de questions dont celles de la déontologie, de l'absence de normalisation, du développement anarchique de certains systèmes d'information, de la mésadaptation des programmes de formation de base et continue, de l'explosion de l'information et l'abondance des demandes, de l'apparition de luttes de pouvoir, de la transmission de nouvelles valeurs suite à un décloisonnement des cultures et est source de préoccupation quant au développement de son contenu.

À cet effet, il est intéressant de constater que le Gouvernement du Québec ait adopté récemment une stratégie favorisant la convergence de technologies et l'élaboration de contenus. Lors d'une conférence de presse, tenue le 18 janvier 1995, la Ministre de la Culture et des communications dévoilait les quatre objectifs de sa politique, soit : soutenir des projets favorisant la francisation des contenus véhiculés, des logiciels utilisés, des différents systèmes et des protocoles de communication, appuyer des projets favorisant la culture, l'éducation, la formation professionnelle et la santé, renforcer la compétitivité et les exportations par le développement technologique des entreprises et la création d'emplois correspondants et finalement exploiter l'autoroute comme instrument servant au développement régional.

Enfin, on reconnaît que l'autoroute de l'information n'est plus seulement une question de quincaillerie ou d'infrastructure mais aussi, et surtout, un moyen de circulation et de diffusion de produits d'information. Voilà pourquoi nous désapprouvons et discréditons la décision du gouvernement d'exclure les spécialistes de l'information, au profit des «technologues», des instances décisionnelles et consultatives impliquées dans le présent dossier. Toute décision gouvernementale visant à déprofessionnaliser les niveaux de décision compromettra à très court terme non seulement le développement des entreprises québécoises oeuvrant dans le secteur de l'information, mais créera un espace québécois sur les réseaux peu attrayant, impertinent, peu accessible et presque inexistant.

Pourtant, nombre d'entreprises québécoises dépendent de l'information et des moyens de télécommunications, dont le coût grimpe plus rapidement que celui des matières premières ou de la main d'oeuvre, afin d'accroître leur compétitivité dans une économie de marchés globale. Dans ce monde nouveau en émergence, notre expertise nous procure toute cette polyvalence nécessaire afin de nous positionner auprès des autres professionnels. Toutefois, reconnaissons-le notre participation au développement de l'autoroute de l'information québécoise est plutôt discrète, pour ne pas dire absente. Et cela ne dépend pas seulement des décisions incohérentes du gouvernement. Rien ne sert de revendiquer l'importance de recourir aux spécialistes de l'information, si notre implication se limite à la navigation à travers les diverses sources d'information disponibles sur les réseaux. Le temps des mémoires et discours sur le bien-fondé des réseaux est révolu, il est urgent de réorienter notre action, favorisant la mise en valeur des cinq types de valeur ajoutée à l'information que l'on est en droit d'exiger de nous afin d'optimiser l'exploitation des réseaux, soit : l'accessibilité aux sources d'information et aux documents, le traitement, l'analyse et l'organisation des sources d'information, la référence et la recherche, la sélection de fichiers pertinents et le développement et la production d'outils de repérage de contenus spécifiques.

Les nouvelles technologies exigent que les bibliothécaires et techniciens de la documentation du Québec s'interrogent sur leurs rôles et responsabilités. Ne doivent-ils pas profiter de l'occasion qu'offrent les nouveaux moyens de télé-communications afin de favoriser la redistribution équi-

table de l'information même dans une économie de marché? Les bibliothèques et centres de documentation sont appelés à relever divers défis d'ordre technologique, juridico-économique et socio-culturel. À titre d'exemples, signalons l'exploitation des multimédias, la démocratisation de l'accessibilité, le respect de la propriété intellectuelle, la protection de la vie privée, la facilité et la simplification de l'accès aux données, la formation, la vitesse des réseaux, la création de guides de ressources de champs d'intérêts spécifiques, l'élaboration de systèmes de télécommunications gratuits de type Freenet permettant l'accès à l'information communautaire et gouvernementale, le traitement, l'indexation, le repérage et l'analyse d'informations provenant de sources multidisciplinaires, etc. Voilà autant de défis et de responsabilités qui incombent aux spécialistes québécois de l'information.

L'abondance de l'information, la multiplicité des banques de données, la complexité des outils de navigation et la compétitivité des marchés sont autant de facteurs qui devraient nous convaincre de la nécessité pour les bibliothèques du Québec d'accéder à l'une des bretelles de l'autoroute de l'information. Dans un tel contexte, nous sommes appelés à devenir des experts-conseils permettant aux usagers d'améliorer leurs connaissances en leur recommandant des ouvrages de qualité et d'exploiter les sources d'information disponibles sur les réseaux informatiques.

Devant de tels enjeux, l'ASTED se doit de participer plus que jamais aux débats entourant l'élaboration de la future autoroute de l'information afin d'assurer une place aux spécialistes de l'information dans le processus de formulation des contenus. C'est dans cette voie que s'inscrit notre nouveau plan triennal d'orientation. Dès cette année, les administrateurs de l'Association, par la création d'un comité-expert. en partenariat avec ses comités et délégations, coordonnerons la réalisation de près d'une vingtaine d'activités structurantes permettant d'atteindre une partie des cinq objectifs du plan précité. Par son plan d'action, l'ASTED vise à: faciliter l'accessibilité aux ressources électroniques existantes par la création d'un gopher et promouvoir les échanges électroniques par la mise sur pied de forums électroniques notamment, jouer un rôle d'informateur par la production de documents sur support électronique et imprimé ainsi que la formation d'un groupe d'intérêt, assurer la visibilité du milieu documentaire québécois au niveau des réseaux de télécommunications existants, promouvoir l'exploitation des réseaux de télécommunications dans notre milieu ainsi qu'auprès de certains publics-cible et partager la culture informatique qui en découle et finalement voir à la bonification de la formation et au développement professionnel des spécialistes de la documentation.

«Créer, c'est risquer! Le pouvoir appartient à ceux qui osent!» tel fut le message de Gilles Paquet, professeur à l'Université d'Ottawa et conférencier au dernier congrès. Dans le contexte de cette future autoroute électronique, c'est le choix que nous devrons faire si nous ne voulons pas disparaître du marché de l'emploi. Toutes les associations s'accordent pour dire que le milieu documentaire québécois n'est pas prêt à perdre le pouvoir. Alors n'est-il pas justifié d'appuyer l'initiative de l'ASTED de mettre en place cet ambitieux plan créateur? Oui, nous devons nous engager à contribuer au développement de l'autoroute de l'information québécoise. Comment y parvenir?

En voyageant sur les ailes de l'ASTED!

Nos CD-ROM: Vos

CARTES ♣ MAÎTRESSES

pour le traitement documentaire,
la recherche d'informations,
l'informatisation des collections,
le service à nos usagers.

REPÈRE — ARTICLES DE PÉRIODIQUES
222 000 notices
20 000 pages de texte intégral

CHOIX — LIVRES
339 000 notices

DAVID — DOCUMENTS AUDIOVISUELS
51 000 notices

BQLÉÉ — LOGICIELS ÉDUCATIFS ÉVALUÉS
325 notices

BRIO — RESSOURCES EN INFORMATIQUE
17 000 notices
6 000 pages de texte intégral

AMÉRIQUE FRANÇAISE — HISTOIRE ET CIVILISATION
200 000 notices
des centaines de documents en texte intégral
5 000 notices biographiques

D'INNOVATION ET DE SAVOIR-FAIRE 30 ANS

NOUVEAUTÉ

SERVICES DOCUMENTAIRES MULTIMEDIA INC.
75, rue de Port-Royal Est, bur. 300
Montréal (Québec) Canada H3L 3T1
Télécopieur: (514) 384-9139 Tél.: (514) 382-0895